

# COMPTE-RENDU DU COURS DE RENE LEVY

Le 11 février 2013

משנה מסכת אבות פרק א משנה טו. שמאי אומר עשה תורתך קבע אמור מעט ועשה הרבה והוי מקביל את כל האדם בסבר פנים יפות.

## Résumé

Chammaï nous exhorte, non pas à étudier à heures fixes, mais à faire de l'étude de la Tora l'activité qui règle notre existence. L'étude et le travail doivent se fondre pour que l'étude ait la fixité du travail. Par cette discipline, à force de régularité et d'intériorisation, la Tora devient ma Tora.

« Chammaï dit : “Fais ta Tora fixe, dis peu, mais fais beaucoup, et reçois tout homme avec un visage radieux.” » Dans ce cours, nous allons étudier la première proposition : « Fais ta Tora fixe ». Le terme « fixe » (*qeva*, קבע) est une expression rabbinique qui s'oppose au terme *araï* (עראי), et s'emploie notamment pour parler des repas ou d'un habitat.

## 1 Les commentateurs

### 1.1 La lecture de Maïmonide

Maïmonide restitue le couple antinomique *qeva/araï*. Dans *Hilkhhot talmoud Tora* 3,7, il écrit : « Peut-être te diras-tu : “quand j'aurai amassé beaucoup d'argent, je reviendrai étudier. Je vais d'abord acquérir tout ce dont j'ai besoin, puis je me libérerai de mes affaires et j'étudierai” ? S'il te vient ce projet, tu ne mériteras jamais la couronne de la Tora, mais fais ta Tora *qeva* et ton travail *araï*. »

Dans son commentaire sur notre michna, Maïmonide écrit : « Fais de l'étude de la Tora l'essentiel et fais en sorte que toutes les autres occupations lui soient subordonnées. Si une affaire se présente, prends-la ; sinon, ce n'est pas un dommage. »

Ainsi pour Maïmonide, on n'a pas à mettre de côté l'étude pour faire des affaires. Ici le couple essentiel/accessoire (*iqar/tafel*, תפל/עקר) remplace le couple fixe/circonstantiel (*qeva/araï*).

### 1.2 La lecture de Rachi

Pour Rachi<sup>1</sup>, « il faut être fixé dans des moments dédiés à la Tora. »

Une autre glose de Rachi semble cependant contradictoire : « il ne faut pas fixer des moments d'étude : toute la journée doit être dédiée à l'étude ». Nous verrons que cette glose-ci semble plus vraisemblable.

---

<sup>1</sup>Ou pseudo Rachi, car l'authenticité du commentaire est douteuse.

### 1.3 La lecture de Bartenora

« Que l'essentiel de ton occupation, de jour comme de nuit, soit l'étude. Et quand tu seras fatigué, travaille ! Il ne faut pas que l'essentiel de ton occupation soit dans le travail, et que quand tu es libre, tu t'occupes de la Tora ». Le travail doit être ramené à un rôle de loisir et l'étude à un rôle de travail.



Notons pour clore l'introduction à cette michna que Chammaï ne parle pas de « la » Tora, mais de « ta » Tora, ce qui signifie qu'il faut à *la fois* la faire sienne et la rendre fixe. Dans la Bible, l'expression « ta Tora » désigne la Tora de Dieu, l'homme s'adressant à Dieu. Dans le Talmud apparaît « Tora-to », qui désigne la Tora d'un homme : dans Tb *Avoda zara*, on critique celui qui fait de sa Tora des « paquets » (*havelot havelot*) : de même que celui qui gagne de l'argent petit à petit augmente sa fortune, l'homme doit étudier sa Tora continuellement pour l'augmenter, sinon il la diminue en apprenant beaucoup à la fois (par « paquets »), car il l'oublie.

## 2 Notre lecture

L'existence humaine est antinomique, car faite à *la fois* de mouvements et de repos entremêlés (c'est la « branloire pérenne » de Montaigne). La constance du mouvement suppose la constance du sujet mobile. Dans la langue du Talmud, l'existence est faite de *qeva* et de *arai*. Une existence marquée par la constance est réglée, tandis que les appétits et plaisirs dérèglent l'existence.

Il y a deux composantes de la constance (ou *qeva*) de l'existence : les lois et le travail<sup>2</sup>, la règle et le régulier<sup>3</sup>. Il y a des hommes qui ne sont réglés que par le travail : ils ont une activité régulière, mais pas réglée. Leurs écarts ne menacent pas la fixité de leur existence. Pour les Grecs, l'homme aspire à l'immobilité, dans l'imitation de Dieu, lui-même immobile.

Tout homme, par le travail, aspire au repos et à l'immobilité, même les libéraux les plus acharnés. L'aspiration à la régularité de l'existence s'est manifestée par l'apologie du travail et de la morale bourgeoise dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Les écarts de conduite n'étaient tolérés que s'ils ne déréglaient pas le travail ou la réputation (cf. les romans de Zola). Le bourgeois du XX<sup>e</sup> siècle, lui, aspire à une existence régulière, mais dérégulée, *arai*. Pour ce dernier, seul le travail subsiste comme *qeva*. La règle (*nomos*) ne compose plus l'existence du bourgeois moderne, qui ne se soucie plus des lois. La seule fixité est le travail lui-même. Il ne se soucie plus ni de la morale, ni de la loi : régularité de l'activité, licence des appétits. Ce glissement est consubstantiel au monde du travail tel qu'il est aujourd'hui structuré. Les sens sont investis, mobilisés dans le travail, mais, en dehors, ils sont livrés aux appétits. Le bourgeois n'est donc pas complètement dérégulé. Les seuls vrais dérégulés, rares, sont les oisifs (sur le modèle aristocratique) et les poètes.

La michna enjoint à conférer du *qeva* à l'existence par « sa » Tora. Il nous dit de régler notre existence par l'étude. La composante de la règle paraît évidente, mais il y a plus : la régularité de l'existence par l'étude, comme elle s'acquiert d'ordinaire par le travail. Nous reformulons ainsi la michna : *Que la règle (νόμος) de ton existence vienne du régulier de ton étude*. « Il n'y a pas de *beth ha-midrach* sans un *hiddouch* par jour », nous dit le Talmud<sup>4</sup>. Ne règle pas ton existence par

<sup>2</sup> *Melakha* ou *oumanout* [métier].

<sup>3</sup> Les Grecs avaient identifié le couple φύσις/νόμος (nature/loi), les phénomènes naturels réguliers relevant de la part de nature chez Aristote.

<sup>4</sup> Tb *Haguiga* 3a.

l'obéissance à la loi (sinon Chammaï n'aurait pas dit « ta » Tora), n'aie pas une existence servile et désintéressée de serviteur d'État : dans ce cas, la règle structurerait le travail, la *melakha* tendrait à devenir *avoda* (service).

Dans la conception patronale du travail, la loi prévaut sur le travail. Mais dans le capitalisme libéral, toute règle est rendue circonstancielle ; le rapport à la loi est rendu opportuniste, celle-ci est reléguée comme *araï*. Le salariat devient obsolète ; le rapport à la création est omniprésent, selon le modèle de l'artiste. Le travail tend à être structuré par l'activisme (l'activité pure), l'exercice de la puissance, la prévalence de la performance. La volonté de réguler les marchés est vaine car contraire au sens même du travail, qui investit tout le *qeva* de l'existence. Par sa puissance régulière, le travail relègue la règle au rang de circonstance. Toute autre activité, même l'étude, se subordonne la plupart du temps au travail. L'assignation d'un temps d'étude ne suffit pas à faire le *qeva* de sa Tora : la première glose de Rachi est fautive. Dans Tb *Berakhot* 68a, on lit : « Celui qui fait de sa Tora des moments de sa journée abolit l'alliance ». On dit ailleurs de Paul également qu'il abolit l'alliance. Comment étudier, même peu, sans abolir la Tora ? Le Rabbi Loubavitch pouvait répondre : « Même le peu que tu étudies, fais que ce soit inscrit dans ton âme, au moins pour la journée ! »

Certains règlent leur existence sur la Tora et lui confèrent un caractère régulier par le travail. C'est le cas des *Frum*. Ils dissocient alors la règle et le régulier du *qeva* de l'existence. Cela finit en antagonisme, car le travail tend à autoriser les écarts de conduite qui ne s'accompagnent pas d'une dégradation du travail. Il y a un risque de prévalence du travail sur la règle, ou l'inverse. Pire est le cas du Juif qui règle sa vie sur la Tora et consacre son temps à l'étude dans un *kollel*, sans associer les deux. Pour Chammaï, il faut fondre la Tora comme loi et la Tora comme étude ; la règle et l'activité doivent venir d'une même source. Ton étude doit produire la règle. Régler son existence sur son étude signifie s'affairer à sa Tora (*oseq ba-Tora*), ce qui peut aussi valoir pour les *Bne Noah* dans leur Tora<sup>5</sup>. Il ne s'agit pas de la loi produite de soi (Paul), mais produite de l'effort à l'intérioriser. Dans Tb *Avoda zara* 19a, Rava dit : « D'abord, la Tora se donne sous le nom de Dieu ; après [l'étude] elle se donne à son nom, comme il est dit : "Dans la Tora d'Hachem son désir se trouve, et dans sa Tora (à lui), il méditera jour et nuit." (Ps. 1,2) ». Que la Tora soit le *qeva* de notre existence, comme si après l'étude nous la proférons nous-mêmes. Le coup de grâce est donné à Paul ! Il ne s'agit pas de l'apprentissage de la règle comme du droit, ni d'apprentissage extérieur sur un fond d'oisiveté, sans activité. On ne parle pas de l'instruction de l'enfant ou de la formation dans un *kollel*. Ceux-ci ne relèvent pas de la *melakha*, car ne font pas de l'étude un métier<sup>6</sup>. Il y a un fond de *batala* dans l'instruction de l'enfant ou dans le *kollel*, car ils ne font pas de l'étude un travail régulier. Or il faut étudier comme d'autres travaillent, donner une dimension laborieuse à l'étude. L'intériorisation de la loi n'est pas ce qui donne naissance au surmoi, le passage d'une obéissance à une autre par la création de la conscience morale. De la loi, je produis progressivement le sens par l'effort de l'étude, au point de pouvoir dire : « est mienne, je l'ai produite ».

<sup>5</sup>Cf. Tb *Avoda zara* 3a : אפילו עובד כוכבים ועוסק בתורה שהוא ככהן גדול.

<sup>6</sup>Cf. Maimonide : « Fais de ta Tora un métier ».